

Le **Mardi 5 novembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 22/10/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric	X			CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne		X		ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves		X		GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean		X		CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			X	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	X			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X
TOTAL		12	7	5		
TOTAL VOTANTS		<u>21</u>				2
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191105-DEL70-2019-DE
Date de télétransmission : 13/11/2019
Date de réception préfecture : 13/11/2019

DELIBERATION N°70/2019

Objet : RETROCESSION


Opération 16-315- St Jean de la Porte-Le saint jean
Demandeur : St Jean de la Porte
Axe : développement économique
Date de fin de portage prévue : 24/01/2023
Acquéreur désigné : SCI MARTIN Yoann ou toute autre société qui se substitue

Pour rappel, la commune a demandé à l'EPFL d'acquérir les murs d'un bâtiment à usage d'auberge avec son appartement. Un jeune couple avait acquis le fonds de commerce avec in fine la volonté d'acquérir les murs une fois l'activité lancée mais ils ont déposé le bilan après deux années d'exercice. La commune a donc choisi de céder les murs du bâtiment à une personne plus aguerrie dans le monde des restaurateurs pour le prix de 270 000 € .

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint jean de la porte	YB n°48	Carnaulet	825 m ²	Bâtiment	UA	270 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus à SCI MARTIN Yoann ou toute autre société qui se substituerait au prix indiqué.

Le 12/11/2019
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	21
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20191105-DEL70-2019-DE
 Date de télétransmission : 13/11/2019
 Date de réception préfecture : 13/11/2019